

**Procès-verbal de la Commission d'évaluation professionnelle du
16 SEPTEMBRE 2013
Employeur public : VILLE DE ST-JEAN-DE-MAURIENNE**

La Commission d'évaluation professionnelle au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe s'est réunie le 16 septembre 2013 au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

La séance est ouverte à 15 heures 30.....

Composition de la Commission :

- M. Eric CHAUMARD, Directeur du Centre de gestion de la Savoie, désigné en qualité de Président de la Commission d'évaluation professionnelle,
- M. René EYMARD, élu désigné en qualité de personnalité qualifiée,
- Mme Catherine HOURNÉ-RAUBET, Attachée territoriale principale de la ville de St-Jean-de-Maurienne, désignée en qualité de fonctionnaire.

Le candidat a été invité à se présenter, devant la Commission, par courrier en date du 3 septembre 2013.

Après étude du dossier et audition du candidat, la Commission déclare l'agent apte à être intégré au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe.

Nom	Prénom
LAURENT	<i>Robert</i>

Fait à FRANCIN le 16 septembre 2013.

Les membres de la Commission :

Le Président,

Eric CHAUMARD

Signature

René EYMARD

Signature

Catherine HOURNÉ-RAUBET

Signature

Affiché dans la commune/établissement le :

Publié sur le site internet de la commune/établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

**Procès-verbal de la Commission d'évaluation professionnelle du
16 SEPTEMBRE 2013
Employeur public : VILLE DE ST-JEAN-DE-MAURIENNE**

La Commission d'évaluation professionnelle au grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe s'est réunie le 16 septembre 2013 au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

La séance est ouverte à 15 heures.....

Composition de la Commission :

- M. Eric CHAUMARD, Directeur du Centre de gestion de la Savoie, désigné en qualité de Président de la Commission d'évaluation professionnelle,
- M. René EYMARD, désigné en qualité de personnalité qualifiée,
- Mme Catherine HOURNÉ-RAUBET, Attachée territoriale principale de la ville de St-Jean-de-Maurienne, désignée en qualité de fonctionnaire.

Le candidat a été invité à se présenter, devant la Commission, par courrier en date du 3 septembre 2013.

Après étude du dossier et audition du candidat, la Commission déclare l'agent apte à être intégré au grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe.

Nom	Prénom
<u>CHAVANON</u>	<u>Cécile</u>

Fait à FRANCIN le 16 septembre 2013.

Les membres de la Commission :

Le Président,

Eric CHAUMARD

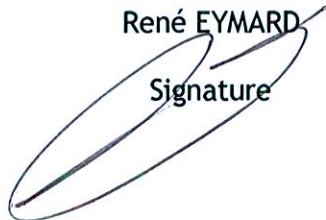
Signature

René EYMARD

Signature

Catherine HOURNÉ-RAUBET

Signature


Affiché dans la commune/établissement le :

Publié sur le site internet de la commune/établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.